

AVIS AU PUBLIC

PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHAUMONTEL

—

AVIS AU PUBLIC

—

MISE A DISPOSITION DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2

—

Il est mis à disposition du public, du lundi 18 octobre au jeudi 18 novembre 2021 inclus, un dossier de modification simplifiée du PLU, ayant pour objet de reconnaître la vocation d'accueil d'activités économiques du terrain occupé par un garage Citroën à l'angle de la route de Baillon et du chemin de Senlis, en vue d'un projet d'extension/restructuration de l'établissement Aldi voisin situé en bordure de la rue de Paris.

Le dossier est mis à disposition en mairie pendant la période susvisée, et aux heures et jours habituels d'ouverture au public, soit le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le mardi de 13h30 à 18h00, les mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, et les samedis des semaines paires de 8h30 à 12h00, à l'exception des jours fériés 1^{er} et 11 novembre.

Pendant la durée de la mise à disposition, le dossier sera consultable en mairie de Chaumontel, et sur le site internet www.ville-chaumontel.fr

Le public pourra prendre connaissance des documents modifiés du PLU, et formuler ses observations, soit en les consignant sur un registre prévu à cet effet en mairie, soit en les adressant pendant le délai de mise à disposition par voie postale en mairie (20 rue André Vassord, 95270 CHAUMONTEL) ou par voie électronique (urbanisme@ville-chaumontel.fr) ; les observations seront annexées audit registre.

La modification simplifiée n°2 du PLU, éventuellement modifiée, sera approuvée par délibération du Conseil Municipal.

Le Maire : Sylvain SARAGOSA